

Aux
assurés / bénéficiaires de rentes de la
Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet

Personalvorsorge Gate Gourmet
Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet
Pension Scheme Gate Gourmet

c/o PFS Pension Fund Services SA
Case postale
CH-8058 Zurich
benno.halter@pfs.ch
Tél. +41 43 210 18 86
www.pgg.pfs-service.ch

Zurich, mai 2012

Information n° 21

Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet - PGG

Madame, Monsieur,

Lors de sa réunion du 15 mai 2012, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2011 de la PGG.

Comptes annuels 2011

Le Conseil de fondation a approuvé à l'unanimité les comptes annuels 2011. Ils ont été révisés par l'organe de révision indépendant BDO SA, Zurich. Les versions française et allemande seront disponibles dès fin juin 2012 sur le **site Internet de la PGG**, www.pgg.pfs-service.ch.

En 2011, la situation financière de Personalvorsorge Gate Gourmet Switzerland s'est détériorée en raison des turbulences sur les marchés financiers. Le rendement de placement sur la fortune globale a atteint seulement 1,1%. Les marchés des actions ont enregistré de fortes pertes malgré une légère reprise en fin d'année. Les taux, de nouveau sous pression sous l'effet de la crise de l'euro, demeurent au plus bas. En outre, le passage aux nouvelles bases actuarielles – qui prévoient une espérance de vie plus élevée et donc des paiements de rentes plus longs – ont pesé sur le degré de couverture (cf. également l'information n° 20 relative aux nouveaux taux de conversion). Le degré de couverture atteignait 99,9% en fin d'année, soit une baisse de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Malgré le découvert actuel, le Conseil de fondation a décidé de renoncer, pour l'instant, à des mesures d'assainissement.

Pour les quatre premiers mois de 2012, les placements de la PGG affichent une évolution positive bien que les marchés financiers internationaux restent très perturbés. Au 30 avril 2012, le degré de couverture est estimé à environ 102%.

Gestion de fortune désormais confiée à la Banque Cantonale de Zurich

Lors de sa réunion du 20 janvier 2012, le Conseil de fondation a décidé de confier la gestion d'une part importante de sa fortune à la Banque Cantonale de Zurich. Les placements effectués auprès de State Street Global Advisors seront intégralement liquidés à la fin mai. Les fonds transférés sont des actions et des obligations indexés. La BCZ propose des conditions comparables, alliées à la garantie de l'Etat qu'apporte le canton de Zurich.

Lire et comprendre le certificat d'assurance

Dès la fin mai, vous trouverez sur le site Internet de la PGG une notice relative au certificat d'assurance annuel. Les explications qu'elle fournit vous aideront à mieux comprendre votre certificat d'assurance. La notice contient des références aux articles du règlement de prévoyance car il n'est possible de répondre à certaines questions très pointues qu'au moyen du règlement de prévoyance. Le document est disponible en français, en allemand et en anglais.

Meilleures salutations
Pour le Conseil de fondation

Tommy Foehn
Président

Benno Halter
Gérant

www.pgg.pfs-service.ch